Conseil municipal

Législature 2025-2030
Délibération **D 25-2026 P**
Séance du 17 février 2026

PROJET DE DELIBERATION

relatif à la radiation d'une servitude de canalisation au profit de la Commune de Plan-les-Ouates à charge de la parcelle N° 6745, à Plan-les-Ouates

Vu le Plan de site de « Saconnex-d'Arve Dessous » N°529-29'718, adopté par le Conseil d'Etat le 7 novembre 2018 et entré en force,

vu l'inscription dans le plan de site susmentionné, sur la parcelle N°6745, d'une aire d'implantation pour des constructions nouvelles,

vu la requête en autorisation de construire DD 336'188/1 relative à la construction, sur la parcelle N°6745, de deux immeubles villageois HPE de vingt-quatre logements PPE - garage souterrain - abattage d'arbres - installation de pompes à chaleur, en cours d'instruction par l'Office des Autorisations de Construire du Canton de Genève,

vu la servitude de canalisation d'eau, du 12 septembre 1946, en faveur de la Commune de Plan-les-Ouates, inscrite au Registre foncier sous P.j. A 1340 (RS 36558), dont l'assiette est située sur une partie de la parcelle N°6745,

vu que le projet de construction de la DD 336'188/1 se situe en partie sur l'assiette de la servitude de canalisation d'eau N° 36558,

vu les sondages effectués le 31 octobre 2025 sous la supervision du bureau Cerutti Architectes SA, mandaté par le propriétaire de la parcelle N°6745 pour l'élaboration du projet de construire relatif à la DD 336'188/1, qui n'ont pas relevé l'existence d'une canalisation d'eau,

vu que la Commune de Plan-les-Ouates n'a aucune nécessité d'activer la servitude de canalisation d'eau N° 36558, étant donné que le système d'assainissement a été aménagé sous la route des Chevaliers-de-Malte, appartenant au domaine public communal,

vu la réquisition pour le Registre foncier, rédigée par Me Costin van Berchem, notaire associé en l'étude Notaires à Carouge, datée du 28 août 2025, pour la radiation de cette servitude,

vu l'exposé des motifs EM 25-2026 de février 2026, comprenant l'ensemble des éléments relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par X oui, X non et X abstention

1. D’accepter la radiation de la servitude de canalisation, constituée au profit de la Commune de Plan-les-Ouates, grevant la parcelle N° 6745, de la commune de Plan-les-Ouates, sise au N°57 de la route des Chevaliers-de-Malte.

2. De charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres pour procéder à la signature des actes nécessaires.

SCA/MC/bg #53’063 – SF/PL - Février 2026

Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N° 25-2026

▪ Message aux membres du Conseil municipal ▪

OBJET:

Radiation d'une servitude de canalisation au profit de la commune de Plan-les-Ouates sur la parcelle N° 6745, à Plan-les-Ouates

Plan-les-Ouates – Février 2026

Radiation d'une servitude de canalisation au profit de la commune de Plan-les-Ouates sur la parcelle N° 6745, à Plan-les-Ouates

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Préambule

Dans le village de Saconnex-d'Arve Dessous, sur la parcelle N°6745 (voir figure 1), un projet prévoit la construction de 24 logements sur l'aire d'implantation de constructions nouvelles indiquée dans le Plan de site de « Saconnex-d'Arve Dessous » N°529-29'718, élaboré par la Commune de Plan-les-Ouates et adopté par le Conseil d'Etat le 7 novembre 2018, qui est entré en force.

Figure 1 : Aire d'implantation de constructions nouvelles du projet prévue par le Plan de site

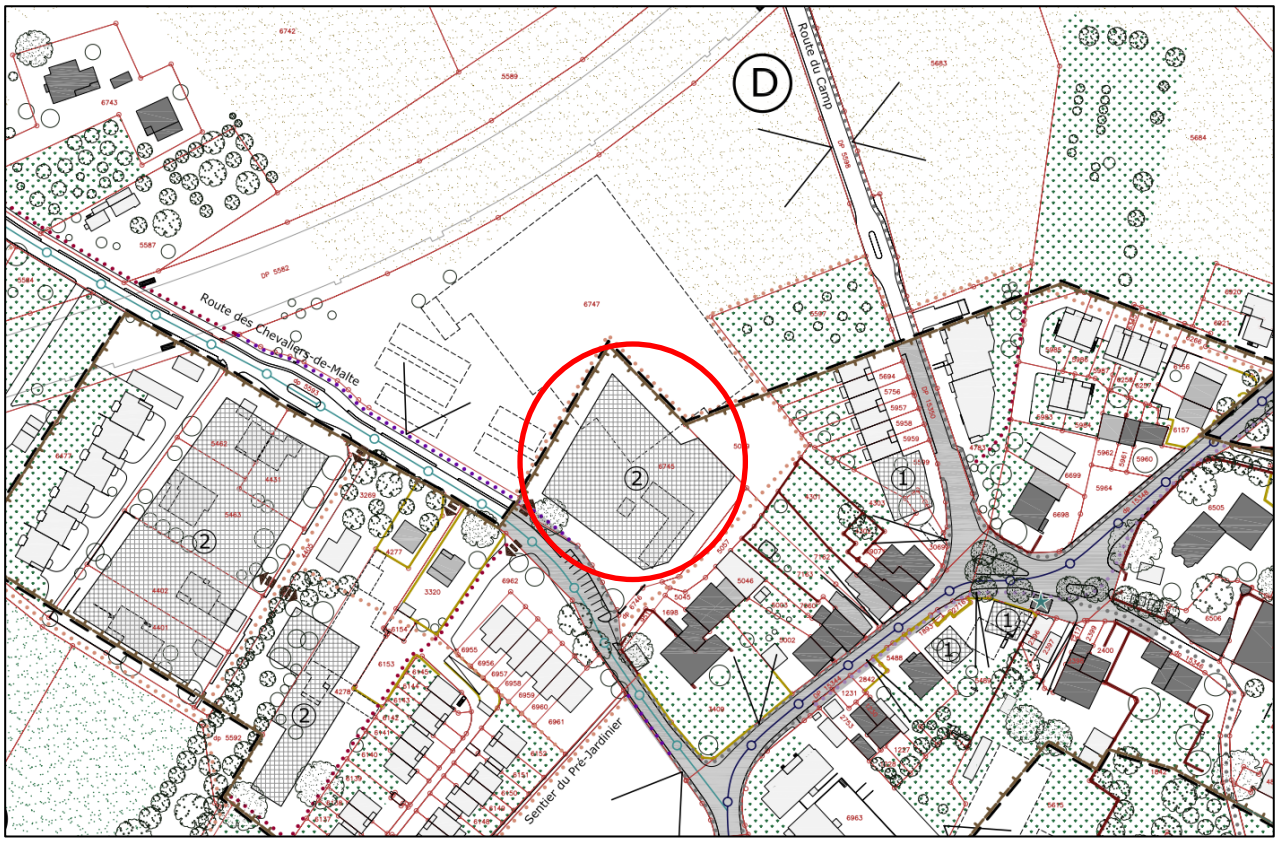

Ce projet de construction se situe en partie sur l'assiette d'une servitude de canalisation d'eau, en faveur de la Commune de Plan-les-Ouates, inscrite le 12 septembre 1946 (voir figure 2 pour le plan et l'annexe 1 pour la servitude dans son entier), comme l'illustre la figure 3 ci-dessous, qui est une superposition entre ladite servitude et le projet de construction, élaborée par le bureau d'architectes du projet :

Figure 2 : Plan de l'assiette de servitude, extrait du dossier complet de la servitude 36558, joint en annexe de la présente délibération

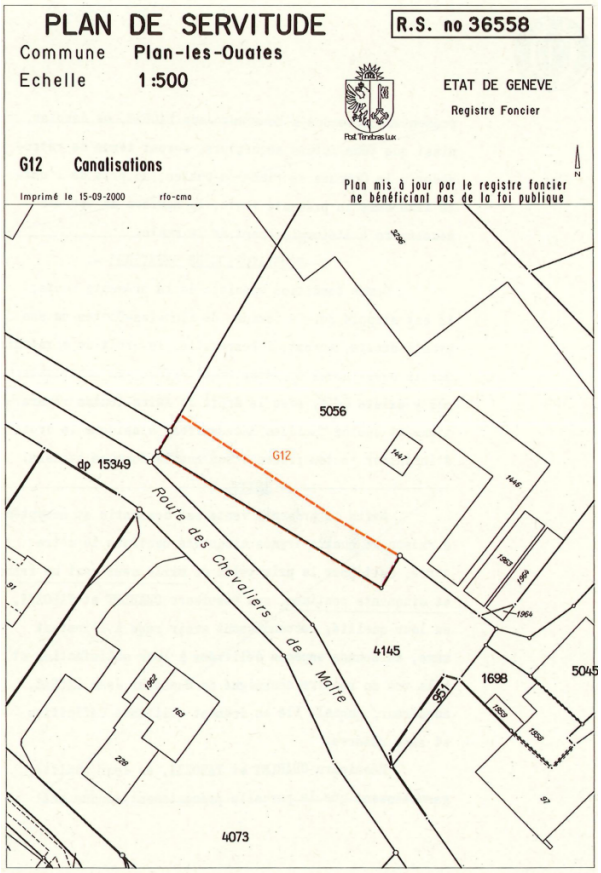

Figure 3 : Superposition de l'assiette de la servitude 36558, du plan du projet de la DD 336'188 et des aménagements existants sur la voire (fait par le bureau Cerutti Architectes SA)

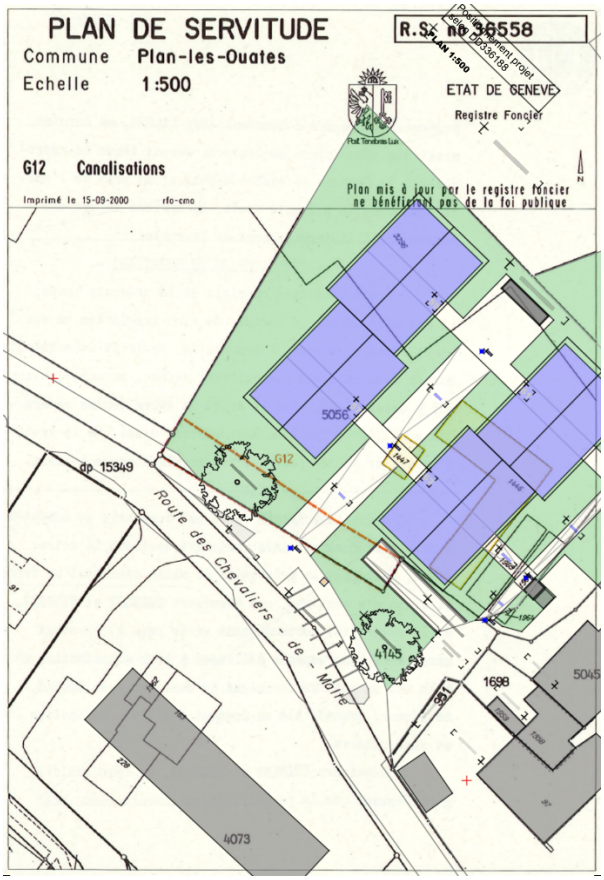

2. Explications techniques

Le propriétaire de la parcelle a sollicité, durant l'été 2025, la Commune de Plan-les-Ouates, pour la radiation de cette servitude. En effet, l'assiette de celle-ci se situant en partie sur la rampe d'accès au parking du sous-sol, le maintien de la servitude de canalisation engendre un conflit matériel avec le projet, au sens de l'article 736 du Code Civil.

Cet article prévoit la radiation d'une servitude lorsque celle-ci a perdu toute utilité pour le fonds dominant (la Commune en l'occurrence), permettant au propriétaire du fonds servant (le propriétaire de la parcelle N°6745) de demander son extinction si cette servitude n'a plus d'utilité pour le fonds dominant.

Le Service Construction et Aménagement (SCA) a demandé à la société faisant la promotion du projet si une canalisation existait sur l'assiette de ladite servitude. Le 31 octobre 2025, des sondages ont été effectués sous la supervision du bureau d'architecture mandaté par ledit promoteur pour l'élaboration du projet de construction de nouveaux logements. Celui-ci n'a pas relevé l'existence d'une canalisation d'eau.

Par la suite, le SCA a évalué la nécessité de conserver une telle servitude et a conclu que celle-ci n'était pas nécessaire, étant donné que le système d'assainissement a été aménagé sous la route des Chevaliers-de-Malte, appartenant au domaine public communal.

Par ailleurs, l'intégration, dans le Plan de site de « Saconnex-d'Arve Dessous », d'une aire d'implantation pour des constructions nouvelles sur la parcelle N°6745 et en partie sur l'assiette de la servitude en question, rend caduque l'activation de celle-ci.

Le maintien de cette servitude de canalisation péjore ainsi le développement du projet, dans le sens où la création de la rampe du projet vient en conflit avec la servitude en question. Il s'agit donc d'accéder à cette demande et de nettoyer, au passage, le foncier étant donné que la servitude n'a plus aucune utilité.

3. Conclusion

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter cette délibération relative à la radiation d'une servitude de canalisation au profit de la Commune de Plan-les-Ouates sur la parcelle N° 6745, à Plan-les-Ouates.

Le Conseil administratif

SCA/MC/bg #53'063 – Février 2026

Registre des servitudes

Communes	Date de l'inscription	No R. F.
PLAN-LES-OUATES (36)	12 septembre 1946	36558 ID 1004/35813

No original: A.1340

Droits à inscrire: **Canalisation d'eau**

Annexes
1 photocopie
1 plan

Fonds dominants ou bénéficiaire			Fonds dominants et servants			Fonds servants		
Parcelles Nos	Plan fo	Modifications No P.J.	Parcelles Nos	Plan fo	Modifications No P.J.	Parcelles Nos	Plan fo	Modifications No P.J.
Commune de Plan-Les-Ouates						5056		

RUBRIQUE TRANSFÉRÉE SUR INFORMATIQUE

BD

Fonds dominants ou bénéficiaire			Fonds dominants et servants			Fonds servants		
Parcelles Nos	Plan fo	Modifications No P.J.	Parcelles Nos	Plan fo	Modifications No P.J.	Parcelles Nos	Plan fo	Modifications No P.J.

Date d'impression: 12.03.2024
Heure: 07.56
Nom Prénom: CROUTSCHE CHAMAY Marie

Extrait du registre des droits

Cet extrait n'a aucun effet juridique !

Servitude	(Type G) Canalisation d'eau ID 2004/035813, 36558
EREID	CH662700000000053074978
Registre foncier	Registre foncier Genève
Date de création	12.09.1946
No d'affaire	A1340

Données générales

Droit ID	Servitude ID 2004/035813, 36558
Description	(Type G) Canalisation d'eau
Observation	
Valeur totale	
Date d'échéance	

Grevé/bénéficiaire

Fonds servants	Fonds dominants ou bénéficiaires
B-F Plan-les-Ouates/6745	COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES, commune

Fonds dominants indéterminés (DI) et dominants servants indéterminés (CD)

Aucun(e)

Exercices des droits

Assiette : symbole G12 au plan Rf annexé au RS.

Voir photocopie annexée au RS.

Affaires en suspens

Affaires du journal jusqu'au 06.03.2024 Aucun(e)

CANTON DE GENEVE Fr. 1,50

RS 36558

présentement vendue à Monsieur Jean LACRAZ, ce dernier, ainsi que tous futurs acquéreurs, seront tenus de rétrocéder à la Commune de Plan-les-Ouates, au prix de l'unité fixé dans la présente vente, la surface de terrain nécessaire à l'élargissement de la route.

.- CONSTITUTION DE SERVITUDE -.

Comme condition spéciale de la présente vente, il est stipulé que la Commune de Plan-les-Ouates ou ses ayants-droits, auront, à perpétuité, le droit de maintenir sur la sous-parcelle présentement vendue, la canalisation qui y existe déjà, avec le droit de faire toutes réparations et toutes fouilles nécessaires, ainsi que le droit d'installer toutes prises d'eau que la Commune avisera.

.- PRIX -.

Enfin la présente vente est consentie et acceptée à raison de quatre francs cinquante centimes le mètre carré, soit pour le prix total de mille deux cent un francs et cinquante centimes, que Messieurs CHARLET et TABOZZI, en leur qualité, reconnaissent avoir reçu à l'instant même, en bonnes espèces délivrées à leur satisfaction et à la vue du notaire soussigné de Monsieur Jean LACRAZ, acquéreur, auquel, ils en donnent quittance définitive et sans réserve.

Messieurs CHARLET et TABOZZI, en leur qualité, garantissent que la parcelle présentement vendue est

PLAN DE SERVITUDE

R.S. no 36558

Commune **Plan-les-Ouates**

Echelle **1:500**

Post Tenebras Lux

ETAT DE GENEVE

Registre Foncier

G12 Canalisations

N

Imprimé le 15-09-2000 rfo-cma

Plan mis à jour par le registre foncier
ne bénéficiant pas de la foi publique

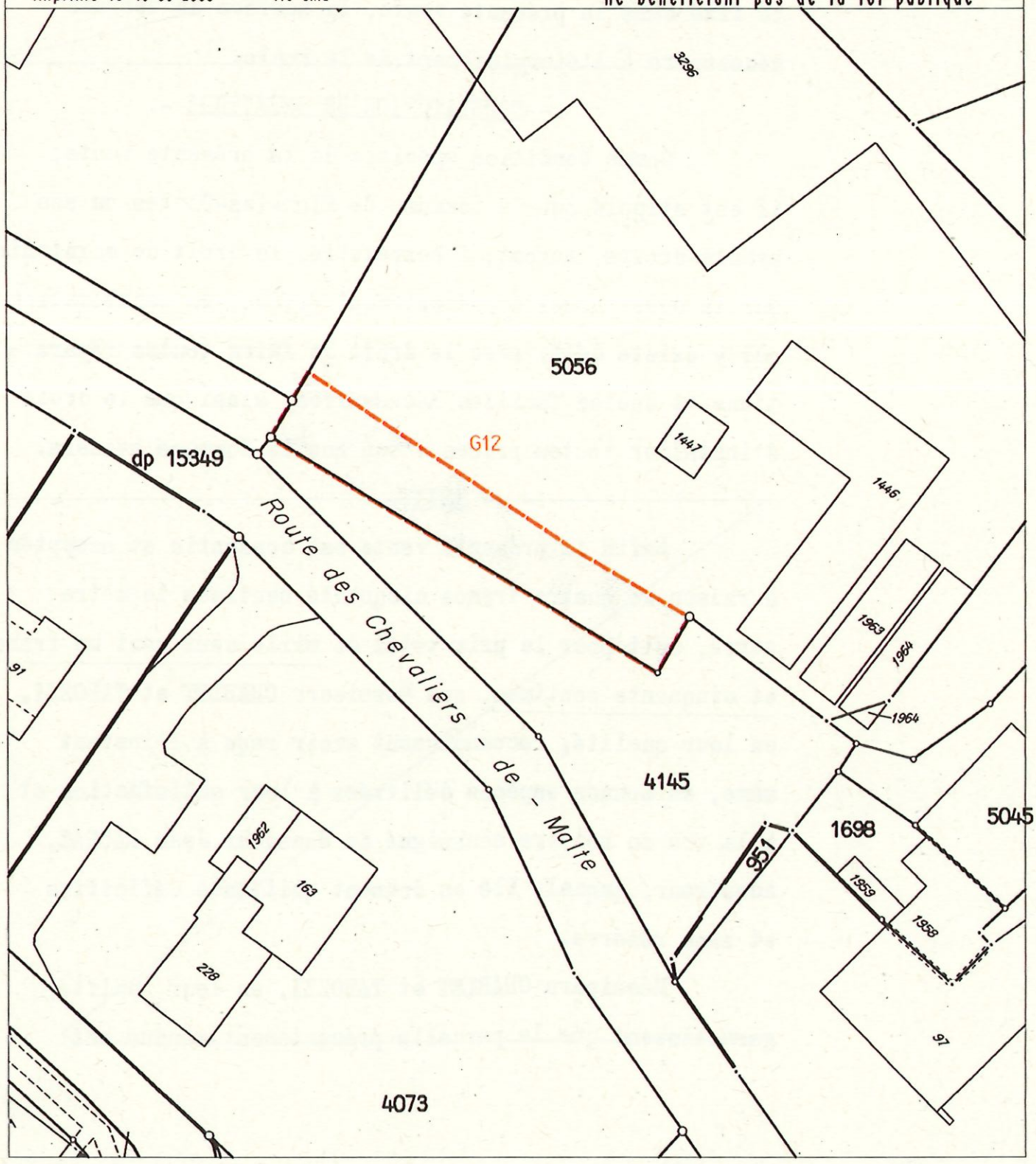

Date d'impression: 27.05.2025
Heure: 15.29
Nom Prénom: NAVARRO DE LA PAZ Catherine

Extrait du registre des droits

Cet extrait n'a aucun effet juridique !

Servitude	(Type G) Canalisation d'eau ID 2004/035813, 36558
EREID	CH66270000000053074978
Registre foncier	Registre foncier Genève
Date de création	12.09.1946
No d'affaire	A1340

Données générales

Droit ID	Servitude ID 2004/035813, 36558
Description	(Type G) Canalisation d'eau
Observation	
Valeur totale	
Date d'échéance	

Grevé/bénéficiaire

Fonds servants	Fonds dominants ou bénéficiaires
B-F Plan-les-Ouates/6745	COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES, commune

Fonds dominants indéterminés (DI) et dominants servants indéterminés (CD)

Aucun(e)

Exercices des droits

Assiette : symbole G12 au plan Rf annexé au RS.

Voir photocopie annexée au RS.

Affaires en suspens

Affaires du journal jusqu'au 22.05.2025 2024/6706/0, 2024/9211/0

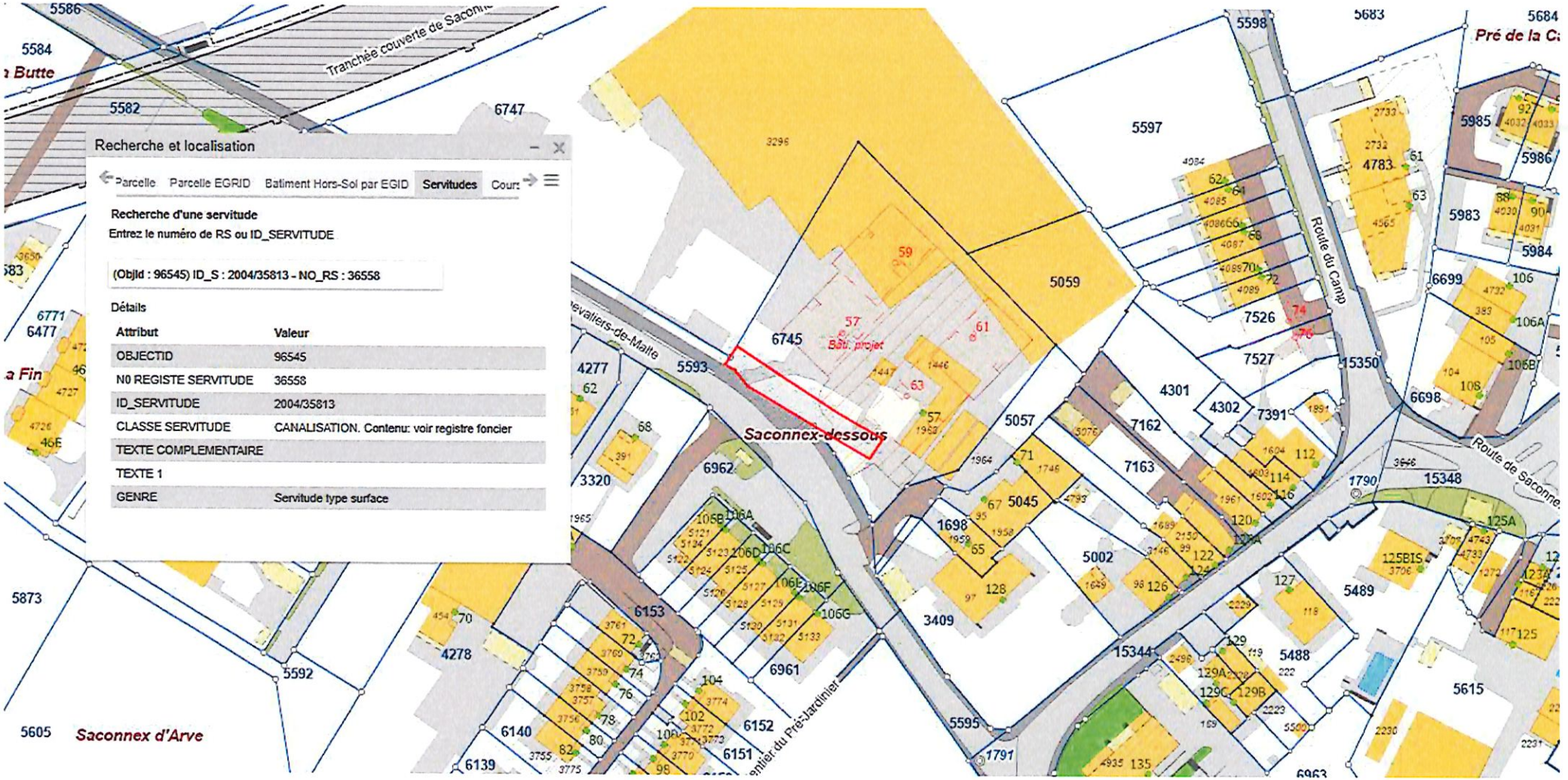
Recherche et localisation
Parcelle
Parcelle EGRID
Batiment Hors-Sol par EGID
Servitudes
Cours
Recherche d'une servitude
Entrez le numéro de RS ou ID_SERVITUDE
(ObjId : 96545) ID_S : 2004/35813 - NO_RS : 36558
Détails
Attribut | Valeur
OBJECTID | 96545
N0 REGISTE SERVITUDE | 36558
ID_SERVITUDE | 2004/35813
CLASSE SERVITUDE | CANALISATION. Contenu: voir registre foncier
TEXTE COMPLEMENTAIRE |
TEXTE 1 |
GENRE | Servitude type surface
Tranchée couverte de Saconn
Saconnex-dessous
Saconnex d'Arve
Pré de la C
Route du Camp
Route de Saconne
Bâti. projet
5586
5584
5582
6747
5597
5598
5683
5684
5985
5986
5983
5984
6699
6698
7526
7527
15350
4301
4302
7391
7162
7163
5057
5045
1698
5002
3409
15344
5489
5488
5615
5595
1791
6963
15348
1790
125A
125BIS
106A
106B
106C
106D
106E
106F
106G
6745
6962
6153
6961
6152
6151
6140
6139
5592
5605
5873
4278
3320
4277
5593
6771
6477